

BIO SYNEX

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2021



BIOSYNEX SA - 22 Boulevard Sébastien Brant - 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

Tél : +33 3 88 77 57 21 Fax : +33 3 59 81 21 74

SA au capital de 1.101 419,9 € - RCS : 481 075 703 - APE 2120Z - Lieu de juridiction : STRASBOURG

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

au 30 juin 2021

Table des matières

1. RAPPORT D'ACTIVITE.....	3
1.1 POURSUITE DE L'ESSOR DES VENTES AU 1ER SEMESTRE 2021	3
1.2 RESULTAT NET SUPERIEUR A 70 M€	3
1.3 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	3
1.4 PERSPECTIVES FAVORABLES.....	4
1.5 ACCELERATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE POST COVID-19.....	4
1.6 ELEMENTS JURIDIQUES.....	5
2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	6
2.1 BILAN CONSOLIDE	6
2.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	7
3. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE EN K€.....	7
4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021	8
4.1 TRES FORTE PROGRESSION DE L'ACTIVITE	8
4.2 OPERATIONS SUR LE CAPITAL.....	8
4.3 ACQUISITION DE LA SOCIETE AVALUN.....	8
5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES	8
5.1 PRESENTATION DES RISQUES LIES AUX ACTIVITES DU GROUPE	8
6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	9
6.1 OPERATIONS SUR LE CAPITAL.....	9
6.2 MISE EN PLACE D'UN FINANCEMENT PAR CREDIT SYNDIQUE.....	9
6.3 LANCEMENT D'UNE VERSION CONNECTABLE DU BIOSYNEX COVID-19 AG+ BSS.....	9
7. ORGANIGRAMME DU GROUPE.....	10
7.1 ORGANIGRAMME AU 30 JUIN 2021.....	10
7.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION	10
8. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION	11
8.1 CARACTERISTIQUES	11
8.2 REFERENTIEL COMPTABLE	11
8.3 MODALITES DE CONSOLIDATION	11
8.4 METHODES ET REGLES D'EVALUATION	12
8.5 CHANGEMENTS COMPTABLES.....	16
8.6 VARIATIONS DE PERIMETRE	17
8.7 CHANGEMENTS DE METHODES DE CONSOLIDATION.....	17
8.8 DETAIL DES DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT.....	17
9. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	25
10. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	25
DELOITTE & ASSOCIES	26
11. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL.....	26

1. RAPPORT D'ACTIVITE

En M€ (chiffres consolidés)	S1 2021	FY 2020	S1 2020
Chiffres d'affaires	225,2	153,9	44,1
dont CA France	103,5	109,8	28
dont CA International	121,7	44,1	16,1
Marge brute globale	126	81,2	23,8
Marge brute en % du CA	56,0%	52,8%	54,0%
Charges externes	(16,4)	(13,0)	(4,6)
Frais de personnel	(8,1)	(14,6)	(6,9)
Impôts et taxes	(1,3)	(1,8)	(0,5)
Exédent brut d'exploitation	100,4	52,0	11,8
Marge d'EBE	44,6%	33,8%	26,8%
Résultat d'exploitation	98,3	45,7	8,6
Marge d'exploitation	43,7%	29,7%	19,5%
Résultat financier	0,0	(0,3)	(0,0)
Résultat exceptionnel	(0,1)	(1,1)	(0,4)
Impôt sur les bénéfices	(26,4)	(12,2)	(2,0)
Résultat net des entreprises intégrées	71,9	32,2	6,2
Quote part de résultat des entreprises MEE	(1,4)	(0,8)	
Résultat net de l'ensemble consolidé	70,5	31,4	6,2
Marge nette	31,3%	20,4%	14,1%

1.1 Poursuite de l'essor des ventes au 1er semestre 2021

Au 1^{er} semestre 2021, BIOSYNEX a réalisé un chiffre d'affaires de 225,2 M€ soit plus de 5 fois celui du 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Comme annoncé, la croissance a bénéficié du très grand succès de toute la gamme de tests Covid-19 commercialisée par BIOSYNEX pour dépister et mieux prévenir cette infection. L'activité a également connu une forte dynamique à l'international (x7,6 par rapport au 1^{er} semestre 2020) avec des succès commerciaux permettant une pénétration de ses offres dans de nombreux pays y compris en dehors de l'Union Européenne.

BIOSYNEX tire ainsi parti depuis plusieurs trimestres de sa position de pionnier puis d'expert dans la prise en charge de la Covid-19 en répondant à la demande soutenue de produits diagnostiques et d'automesure (tests PCR, antigéniques, sérologiques et thermométrie). Le chiffre d'affaires en liaison avec la pandémie représente 90% du chiffre d'affaires total de la période.

Au 1^{er} semestre 2021, la marge brute s'élève à 126,0 M€ (55,9% du chiffre d'affaires) contre 23,8 M€ (53,9% du chiffre d'affaires) pour la même période de l'année précédente, soit une multiplication par 5,3 du montant et une amélioration de 2 points du taux de marge.

1.2 Résultat net supérieur à 70 M€

Avec une charge financière nette nulle et après déduction d'un résultat exceptionnel de -0,1 M€ et d'une charge d'impôt de 26,4 M€, incluant 0,3 M€ d'impôts différés, et de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (-1,4 M€), le Résultat net atteint 70,5 M€, faisant ressortir une marge nette de 31,3%.

1.3 Recherche et développement

Au cours du premier semestre 2021, BIOSYNEX a maintenu ses efforts d'innovation dans deux axes stratégiques majeurs : tests rapides et biologie moléculaire.

Dans le domaine de la biologie moléculaire et après le succès du lancement du kit de diagnostic SARS-CoV-2 Ampliquick, BIOSYNEX a lancé d'autres développements en infectieux : infections sexuellement transmissibles, infections materno-fœtales, autres infections respiratoires, pathologies gastro-intestinales.

Dans le domaine des tests rapides, BIOSYNEX travaille sur l'adaptation de nouveaux tests rapides au lecteur connecté Labpad conçu par sa filiale Avalun. L'objectif est de proposer un menu destiné aux praticiens sur les principaux paramètres de première intention ainsi que sur un marqueur de dénutrition.

Par ailleurs, BIOSYNEX travaille sur l'extension de son portefeuille de tests rapides maison et développe de nouvelles versions de tests Dengue, grippe et VRS.

D'autre part, BIOSYNEX a lancé un programme de développement de tests rapides ultrasensibles basés sur l'utilisation de signaux fluorescents. L'objectif est de disposer de tests avec une limite de détection améliorée de façon à cibler de nouvelles applications non accessibles avec les tests rapides visuels conventionnels.

1.4 Perspectives favorables

Au 30 juin 2021, le Groupe affiche des fonds propres de 136,1 M€, en hausse de près de 70 M€ par rapport au 31 décembre 2020. La variation des capitaux propres provient pour la majeure partie du résultat net du 1er semestre 2021 et de l'augmentation de capital de 15 M€ réalisée en janvier 2021 auxquels il convient de soustraire le versement du dividende 2020 et la valeur des actions propres acquises.

La dette financière brute atteint 23,0 M€ à fin juin 2021 contre 15,8 M€ 6 mois plus tôt. La trésorerie à la même date s'élève à 97,7 M€, faisant ressortir un niveau de cash net à 74,7 M€.

En parallèle, BIOSYNEX doit finaliser au cours du 4ème trimestre 2021 la mise en place d'un financement syndiqué d'un montant maximal de 109 M€ avec la Caisse d'Epargne Grand Est Europe qui inclut un crédit renouvelable de 20 M€, un crédit confirmé de 34 M€ et un crédit non confirmé de 55 M€

La trésorerie disponible permet au Groupe de disposer des moyens nécessaires pour assurer son développement et réaliser de futures opérations de croissance externe.

1.5 Accélération de la mise en œuvre de la stratégie post Covid-19

Dans le prolongement du communiqué de presse paru le 14 octobre dernier, BIOSYNEX va intensifier ses efforts de pénétration de nouveaux pays pour ses tests SARS-CoV-2 et continuer de tirer parti de sa position d'expert dans le dépistage de la Covid-19 pour saisir toutes les opportunités à venir sur ce marché. L'accent sera notamment mis sur l'amélioration du parcours de soin du patient et sur l'intensification du maillage commercial du groupe dans ses géographies cibles.

Toutefois le Groupe s'est préparé depuis des mois à l'après Covid-19 et a mis en place de nombreuses mesures pour faire face à la décroissance programmée de ce marché avec le recul de la pandémie.

La crise sanitaire a mis en avant l'importance des Tests de Diagnostic Rapide (TDR) dans les différents systèmes de soins et l'intérêt de la Biologie Décentralisée pour une meilleure prise en charge des patients. Dans ce contexte, BIOSYNEX a d'ores et déjà identifié plusieurs applications pour lesquelles le développement du Point of Care s'adapte parfaitement et qui pourraient constituer des relais de croissance importants dans le futur. Le récent rapprochement avec ProciseDx et AVALUN constitue une illustration concrète de cette stratégie.

La forte génération de cash issue des 12 derniers mois donne aujourd'hui à BIOSYNEX les moyens de ses ambitions en matière de croissance externe. Celle-ci visera notamment la constitution d'un portefeuille de technologies synergiques et complémentaires avec des lecteurs automatiques connectés.

1.6 Éléments juridiques

Le premier semestre 2021 a été marqué par les évènements suivants :

Lors de sa réunion en date du 12 janvier 2021, le Conseil d'administration a constaté la réalisation de l'augmentation de capital social de la Société pour un montant nominal de 1.391,80 euros à la suite de la souscription de 13.918 actions ordinaires nouvelles de la Société par exercice de 320.114 BSAR, pour porter le capital social de 914.006,70 euros à 915.398,50 euros. Il est toutefois précisé que l'exercice de ces 320.114 BSAR est intervenu avant le 1er janvier 2021 et que les actions étaient d'ores et déjà créées au 31 décembre 2020.

Lors de sa réunion en date du 28 janvier 2021, le Conseil d'administration de la Société a décidé de faire usage de la délégation de compétence consentie aux termes de la 9ème Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2020 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement auprès d'investisseurs qualifiés et dans la limite de 20% du capital social par an et a subdélégué tous pouvoirs au Président Directeur Général. Cette augmentation de capital avait pour objectif de permettre au Groupe d'accélérer son développement vers de nouveaux débouchés au travers d'opérations de croissance externe.

Par décision en date du 28 janvier 2021, le Président Directeur Général a fait usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 28 janvier 2021 et a décidé d'augmenter le capital de la Société par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement auprès d'investisseurs qualifiés, d'un montant nominal de 88.235,20 euros par émission de 882.352 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune, au prix unitaire de 17 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 14.999.984 euros. L'augmentation de capital social corrélative a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 2 février 2021. A la suite de cette opération le capital social de la Société est fixé à 1.003.633,70 euros divisé en 10.036.337 actions de 0,10 euro de valeur nominale.

Lors de sa réunion en date du 24 mars 2021, le Conseil d'administration a constaté la réalisation d'une augmentation du capital social de la Société pour un montant nominal de 383,90 euros à la suite de la souscription de 3.839 actions ordinaires nouvelles de la Société par exercice de 88.297 BSAR, pour porter le capital social de 1.003.633,70 euros à 1.004.017,60 euros.

Lors de sa réunion en date du 30 avril 2021, le Conseil d'administration a constaté la réalisation d'une augmentation du capital social de la Société pour un montant nominal de 22.325,10 euros à la suite de la souscription de 223.251 actions ordinaires nouvelles de la Société par exercice de 5.134.773 BSAR, pour porter le capital social de 1.004.017,60 euros à 1.026.342,70 euros.

Lors de cette même réunion, le Conseil d'administration a décidé de faire usage de la délégation de compétence consentie aux termes de la 9ème Résolution par l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2020 afin de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement auprès d'un cercle restreint d'investisseurs. Cette augmentation de capital par compensation de créance avait pour objectif de permettre la finalisation de l'acquisition de la société AVALUN.

L'augmentation de capital social corrélative a été constatée par une décision du Président Directeur Général en date du 4 mai 2021. A la suite de cette opération et de la souscription de 44.493 actions nouvelles de la Société, le capital social a été porté de 1.026.342,70 euros à 1.030.792 euros.

2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

2.1 Bilan consolidé

Bilan consolidé Présenté en Euros									
ACTIF	Note	30/06/2021	31/12/2020	30/06/2020	PASSIF	Note	30/06/2021	31/12/2020	30/06/2020
Total Actif immobilisé					Capitaux propres				
Immobilisations incorporelles nettes	8.8.2	47 263 358	31 188 374	29 189 947	Capital social	8.8.9	1 031 323	915 399	913 545
dont écart d'acquisition (*)	8.8.1	41 819 957	29 272 217	27 728 091	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	8.8.9	46 019 411	27 898 316	27 714 799
Immobilisations corporelles nettes	8.8.3	5 193 107	2 358 849	1 562 805	Réserves et résultats consolidés	8.8.9	89 033 654	37 475 437	12 377 685
Immobilisations financières	8.8.4	6 025 560	3 016 171	1 130 558	Intérêts minoritaires				
Titres mis en équivalence		472 213	1 981 819	-					
TOTAL I		58 954 239	38 545 214	31 883 310	TOTAL I		136 084 388	66 289 151	41 006 029
					Total Autres fonds propres				
					Avances conditionnées		585 000	585 000	585 000
					TOTAL II		585 000	585 000	585 000
					Provisions pour risques et charges				
Total Actif Circulant					Provisions pour risques & charges	8.8.10	959 068	369 543	1 874 593
Stocks	8.8.5	76 044 949	32 548 042	16 865 475					
Créances clients et comptes rattachés	8.8.6	13 705 591	11 487 583	6 465 851	TOTAL III		959 068	369 543	1 874 593
Autres créances	8.8.7	10 170 193	5 780 054	3 010 221					
Impôts différés	8.8.8.	1 061 620	877 911	334 271	Dettes				
Valeurs mobilières de placement			-	-	Dettes financières	8.8.11	22 969 984	15 769 929	12 314 154
Disponibilités		97 650 369	36 836 155	11 075 478	Emprunt obligataire convertible				
Total II		198 632 722	87 529 745	37 751 297	Fournisseurs et comptes rattachés	8.8.13	62 614 271	19 588 034	5 509 252
					Dettes fiscales et sociales		27 535 407	20 359 634	7 295 587
					Autres dettes	8.8.14	6 838 843	3 113 667	1 049 991
					TOTAL IV		119 958 505	58 831 265	26 168 984
ACTIF I à II		257 586 961	126 074 959	69 634 606	TOTAL PASSIF I à IV		257 586 961	126 074 959	69 634 606

2.2 Compte de résultat consolidé

Présenté en Euros	du 01/01/2021 au 30/06/2021 (6 mois)	du 01/01/2020 au 30/06/2020 (6 mois)
Compte de résultat consolidé		
Chiffre d'affaires	225 231 253	44 114 475
Autres produits d'exploitation	(6 278 218)	1 846 777
Achats consommés	86 278 789	21 109 451
Charges de personnel (1)	8 085 340	6 895 415
Autres charges d'exploitation	20 926 121	5 264 996
Impôts et taxes	1 348 053	493 527
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (2)	3 970 807	3 562 928
Résultat d'exploitation avant DAP GW (*)	98 343 924	8 634 936
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition (DAP GW) (*)	-	-
Résultat d'exploitation après DAP GW (*)	98 343 924	8 634 936
Charges et produits financiers	38 961	(5 185)
Charges et produits exceptionnels	(130 769)	(387 613)
Impôts sur le résultat	26 352 080	2 026 482
Résultat net des entreprises intégrées	71 900 035	6 215 656
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	(1 412 029)	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	70 488 006	6 215 656
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	70 488 006	6 215 656
Résultat par action (3)	6,97	0,68
Résultat dilué par action (3)	6,84	0,12

3. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE EN K€

Tableau de variation des flux de trésorerie consolidé au 30/06/2021

	30/06/2021	31/12/2020
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net des sociétés intégrées	71 900 035	32 220 235
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions nettes de reprises (1)	2 168 452	6 396 957
- Variation des impôts différés	322 542	201 750
- Plus-values de cession nettes d'impôt	(127)	694
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	74 390 903	38 819 637
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoins en fonds de roulement lié à l'activité	(71 189)	7 182 328
Flux net de trésorerie généré par l'activité	74 319 714	31 637 308
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(6 868 061)	6 911 986
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôts	33 052	1 191 197
Variation fonds de garantie factor	633 629	2 205 519
Incidence des variations de périmètre	(10 958 187)	-
Subventions d'investissement reçues	(48 852)	-
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement :	(17 208 419)	7 926 309
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Dividendes versés aux actionnaires de l'entité consolidante	(1 935 604)	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire	18 159 068	185 370
Variation d'actions propres	(16 920 974)	-
Cession d'actions en auto contrôle	-	4 262 604
Emissions d'emprunts	9 895 775	7 260 000
Remboursements d'emprunts	(5 316 875)	1 245 014
Ecart de conversion	(94 513)	154 163
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	3 786 877	10 617 123
VARIATION DE TRESORERIE	60 898 171	34 328 123
Trésorerie d'ouverture	36 836 155	2 508 032
Trésorerie de clôture	97 734 326	36 836 155
Incidence des variations des cours des devises		

(1) A l'exclusion des provisions sur actif circulant

4. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2021

4.1 Très forte progression de l'activité

Au 1^{er} semestre 2021, BIOSYNEX a réalisé un chiffre d'affaires de 225,2 M€ soit plus de 5 fois celui du 1^{er} semestre de l'exercice précédent. Comme annoncé, la croissance a bénéficié du très grand succès de toute la gamme de tests Covid-19 commercialisée par BIOSYNEX pour dépister et mieux prévenir cette infection. L'activité a également connu une forte dynamique à l'international (x7,6 par rapport au 1^{er} semestre 2020) avec des succès commerciaux permettant une pénétration de ses offres dans de nombreux pays y compris en dehors de l'Union Européenne.

4.2 Opérations sur le capital

Les BSAR attribuées le 15 juin 2020 à l'ensemble des actionnaires et exercées au cours du 1^{er} semestre 2021 ont fait l'objet d'augmentations de capital pour un montant de 23 240 €.

Par ailleurs :

- Le 29 janvier 2021, BIOSYNEX a annoncé le très vif succès de son augmentation de capital réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires d'un montant définitif de 15 M€ auprès d'investisseurs qualifiés, français et internationaux (l'« Opération »). L'Opération a donné lieu à l'émission de 882 352 actions d'une valeur nominale de 0,10 €, soit une augmentation de capital de 88 235 €.
- Le 4 mai 2021, selon la décision du Président Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'administration en date du 30 avril 2021, faisant usage d'une délégation de compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 8 juin 2020, le capital social a été augmenté d'une somme de 4 449,30 € pour le porter de 1 026 342,70 € à 1 030 792 euros par émission de 44 493 actions de 0,10 euro.

4.3 Acquisition de la société AVALUN

BIOSYNEX a acquis la société AVALUN sise à Grenoble, le 30 avril 2021. Cette acquisition a permis à BIOSYNEX de diversifier son offre et devenir un acteur de référence dans la biologie délocalisée. BIOSYNEX et AVALUN qui développent toutes deux des tests rapides dits "point of care" sur le lieu de soin et unissant leurs forces, entendent tirer parti de fortes synergies sur le plan commercial et technologique et d'un environnement économique globalement favorable avec l'accroissement de l'utilisation des tests de dépistage rapide dans le monde entier.

5. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

5.1 Présentation des risques liés aux activités du Groupe

A notre connaissance, les principaux facteurs de risques auxquels BIOSYNEX est exposée sont de même nature que ceux présentés dans la section 2.1.4 du rapport financier annuel de la Société, disponible sur son site internet, lesquels ne présentent pas d'évolution significative sur le premier semestre 2021, y compris s'agissant de la pandémie de Covid-19.

Au cours du premier semestre 2021, BIOSYNEX n'a pas été structurellement impactée par la crise sanitaire et la Société a même fait preuve d'une forte résilience imputable à sa stratégie et au potentiel de ses innovations technologiques. En effet, l'épidémie de Covid-19 a permis à la Société de développer de nouveaux produits, notamment divers tests de détection du SARS-CoV-2, ainsi que de s'implanter sur de nouveaux marchés. Néanmoins, la vaccination massive, pourrait avoir un impact négatif direct sur les ventes des tests de détection du SARS-CoV-2 et plus largement sur les produits de la Société liés au SARS-CoV-2.

6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

6.1 Opérations sur le capital

Lors de sa réunion en date du 20 octobre 2021, le Conseil d'administration a constaté la réalisation d'une augmentation du capital social de la Société pour un montant nominal de 1.087,90 euros à la suite de la souscription de 10.879 actions ordinaires nouvelles de la Société par exercice de 250.217 BSAR, pour porter le capital social de 1.030.792 euros à 1.031.879,90 euros.

Lors cette même réunion, le Conseil d'administration a constaté la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 69.540 euros en raison de l'attribution définitive de 695.400 actions attribuées gratuitement en date du 20 octobre 2020. Le montant du capital social a ainsi été porté à 1.101.419,90 euros

6.2 Mise en place d'un financement par crédit syndiqué

Le 6 août 2021, BIOSYNEX, conseillé par Natixis Partners Debt Advisory, a annoncé la signature d'un mandat d'arrangement et d'un term-sheet pour la mise en place d'un financement syndiqué d'un montant maximal de 109 M€ (le « Financement Syndiqué ») avec la Caisse d'Epargne Grand Est Europe.

Le term-sheet prévoyait que le Financement Syndiqué serait composé de plusieurs tranches :

- d'un crédit renouvelable de 20 M€ ;
- d'un crédit confirmé de 34 M€ ; et
- d'un crédit non confirmé de 55 M€.

La signature du financement syndiqué, devrait être finalisée au cours du 4^{ème} trimestre 2021.

Grâce à ce financement, BIOSYNEX entend financer les besoins généraux du Groupe ainsi que la poursuite des opérations de croissances externes avec pour ambition de devenir leader européen dans le domaine du diagnostic rapide POC (point of care).

6.3 Lancement d'une version connectable du BIOSYNEX COVID-19 Ag+ BSS

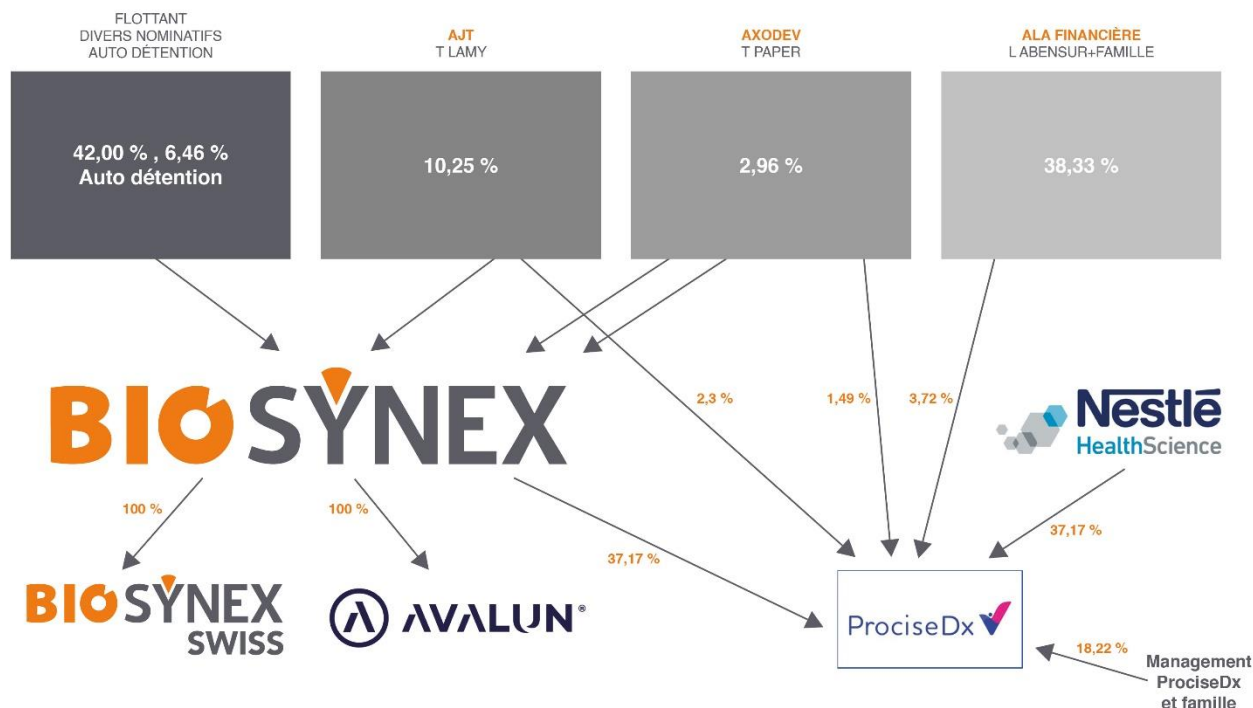
Le 14 septembre 2021, BIOSYNEX, leader dans les Tests de Diagnostic Rapide (TDR), a annoncé le lancement d'une version connectable du BIOSYNEX COVID-19 Ag+ BSS. Il s'agit du premier test antigénique connectable de détection du SARS-CoV-2. Grâce à l'utilisation d'applications smartphone spécialisées, comme celle du partenaire SIL LAB Innovations, les personnes testées bénéficieront d'un parcours de soins rapide et sécurisé. Cette fonction de connectivité, développée en partenariat avec AVALUN, acteur des parcours de soins numériques acquis en avril dernier, permettra au Groupe d'accélérer sa feuille de route sur le marché en plein essor de l'e-santé.

7. ORGANIGRAMME DU GROUPE

7.1 Organigramme au 30 juin 2021

ORGANIGRAMME STRUCTUREL DU GROUPE AU 30 JUIN 2021

BIOSYNEX



7.2 Périmètre de consolidation

		% détention	% contrôle	Nature contrôle	Mode de consolidation
Société mère :	Biosynex				
Filiales :	Biosynex Swiss	100%	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
	Avalun	100%	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
	ProciseDx	37,17%	37,17%	Influence notable	Mise en équivalence

Le périmètre de consolidation comprend la société mère Biosynex ainsi que la société Biosynex Swiss, filiale détenue à 100 %, la société Avalun détenue à 100% et la société ProciseDx détenue à 37,17%.

Biosynex Swiss a été créée le 16 avril 2018.

Biosynex est entrée à hauteur de 37,17% du capital de ProciseDx le 20 juillet 2020. Cette prise de participation a été réalisée dans le cadre d'une levée de fonds globale de 10,5 M\$ (dont 8,5 M\$ par augmentation de capital et 2 M\$ par endettement (l'« Opération ») à laquelle Biosynex a souscrit en numéraire au capital à hauteur de 5,0 M\$. Biosynex dispose de deux sièges sur six au conseil d'administration (dont un sans droit de vote) aux côtés de Nestlé Health Science et du management de ProciseDx. Le groupe Nestlé restera actionnaire minoritaire significatif. Biosynex consolide cette filiale par mise en équivalence depuis la date d'acquisition.

Biosynex a acquis 100% de la société Avalun le 30 avril 2021 pour un montant de 11,4 M€.

Au 30 juin 2021, la société détient toujours 100% du capital de la société Biosynex Deutschland GmbH à Göttingen en Allemagne. Par procès-verbal du 9 janvier 2019, l'associé unique Biosynex SA a décidé de liquider la société précitée. Les opérations de dissolution sont bien avancées. La plupart des actifs (créances) et passifs (dettes) ont été soldés et il n'y a plus d'activité. La société est devenue inactive et mise en sommeil, et de ce fait a été exclue du périmètre de consolidation.

8. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

8.1 Caractéristiques

Les comptes consolidés au 30 juin 2021 présentent les caractéristiques suivantes :

- Total bilan : 257,6 M€
- Résultat net part du groupe : 70,5 M€

Cette annexe est établie en euros.

8.2 Référentiel comptable

A compter du 1er janvier 2021, le règlement ANC 2020-01 se substitue au règlement CRC n°99-02. En conséquence, les comptes consolidés du groupe ont été établis conformément à ce nouveau règlement. L'exercice de comparaison comprend les montants publiés au 31 décembre 2020 pour ce qui concerne le bilan et au 30 juin 2020 pour ce qui concerne le compte de résultat, selon le référentiel CRC 99-02. Ces montants sont en conformité avec le règlement ANC 2020-01, sachant que l'application rétrospective du nouveau règlement n'a aucune incidence sur la valeur des actifs et passifs du groupe, ni sur le résultat.

8.3 Modalités de consolidation

8.3.1 Méthode de consolidation

Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

8.3.2 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Biosynex clôture ses comptes au 31 décembre ainsi que toutes les filiales du groupe. Les comptes individuels à reprendre dans les comptes consolidés sont établis à la date de clôture de la société mère.

8.3.3 Conversion des comptes des filiales étrangères

Biosynex Swiss est une filiale de distribution commercialisant notamment les produits du groupe avec le soutien de la maison-mère. Il s'agit d'une filiale non autonome. Jusqu'au 31/12/2020, les comptes en CHF de la filiale suisse étaient convertis selon la méthode du cours historique.

Depuis le 01/01/2021, la comptabilité de Biosynex Swiss étant tenue en Euros, il n'y a plus lieu de procéder à des opérations de conversion.

La société ProciseDx étant une filiale autonome, ses comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- les capitaux propres ont été convertis au cours historique,
- les autres éléments du bilan ont été convertis au cours de clôture,
- les charges et produits du compte de résultat ont été convertis au cours moyen de période,
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans les capitaux propres.

8.3.4 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

8.3.5 Méthodes et règles d'évaluation

Le règlement ANC 2020-01 définit des méthodes comptables obligatoires ainsi que des méthodes optionnelles et de référence dans les comptes consolidés.

Méthodes comptables obligatoires :

- **Retraitement des opérations de crédit-bail et similaires** : Cette méthode a été appliquée pour les contrats souscrits à compter du 1^{er} janvier 2021, la première application du règlement ANC 2020-01 étant prospective et Biosynex ayant choisi de ne pas utiliser la possibilité d'appliquer cette méthode de manière rétrospective.
- **Comptabilisation à l'actif des coûts de développement** : méthode appliquée depuis l'origine dans les comptes consolidés
- **Comptabilisation en charges des frais de constitution, de transformation et de 1^{er} établissement** : méthode appliquée depuis l'origine dans les comptes consolidés
- **Interdiction de comptabiliser les écarts de conversion des actifs et passifs monétaires en résultat** : méthode appliquée depuis l'origine dans les comptes consolidés. En effet, l'option pour la méthode préférentielle prévue par le CRC 99-02 n'avait pas été retenue pour les clôtures précédentes. Les pertes et gains de change latents sur soldes monétaires en devises ne faisant pas l'objet de couverture ont toujours été conservés en écarts de conversion.
- **Reclassement des subventions d'investissement dans un poste de passif hors capitaux propres** : méthode appliquée au 30 juin 2021. Les subventions figurant dans les comptes d'Avalun ont été reclassées en « Produits constatés d'avance ». Les autres entités du groupe ne bénéficient pas de subventions d'investissement.

Méthodes comptables optionnelles ou de référence :

- **Comptabilisation d'une provision pour la totalité des engagements de retraite et assimilés** : cette méthode préférentielle selon le CRC 99-02 n'a jamais été appliquée par le passé. Le règlement ANC 2020-01 définit cette méthode comme étant une méthode de référence, sans la rendre obligatoire. Les engagements de retraite et assimilés ne sont en conséquence pas comptabilisés sous forme de provision au 30 juin 2021. Leur montant, correspondant à la valeur de la dette actuarielle, est mentionné dans la partie sur les engagements hors bilan.

8.4 Méthodes et règles d'évaluation

8.4.1 Ecarts d'acquisition

Lors de leur entrée dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs identifiables des sociétés acquises sont évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel entre coût d'acquisition des titres et la quote-part de situation nette réévaluée est constaté en écart d'acquisition.

Conformément à la dérogation prévue par le Règlement CRC 99-02 en cas d'absence d'informations fiables, les écarts d'acquisition des sociétés acquises puis absorbées par Biosynex, n'avaient pas été déterminés de manière rétroactive. Les malis techniques dégagés lors de ces fusions ont été reclassés en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Depuis le 1^{er} janvier 2016, les fonds et malis font l'objet de tests de dépréciation chaque année. Lorsque leur valeur d'utilité s'avère inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

La mention OTC et PRO permet de faire les calculs d'impairment (dépréciation d'actifs). OTC signifie Over-the-counter pour les produits dits d'automédication, c'est-à-dire que l'on peut se les procurer sans ordonnance, parfois même en libre-service, et Pro comme professionnel pour les produits destinés aux professionnels de la santé. Pour la mise en œuvre de ces tests annuels, les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie, soit aux activités Pro ou OTC. La valeur d'utilité de l'unité génératrice de trésorerie est déterminée sur la base des flux futurs actualisés.

Lorsque la valeur d'utilité se révèle inférieure à la valeur nette comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie, ces actifs sont dépréciés, afin de ramener la valeur de l'unité génératrice de trésorerie à sa valeur recouvrable. La dépréciation éventuelle est affectée en priorité sur la valeur de l'écart d'acquisition.

Sur la base des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2020, aucune dépréciation n'a été comptabilisée à cette date. Les principales hypothèses étaient les suivantes :

- Taux d'actualisation : 8%
- Taux de croissance à l'infini : 0.5%

Les analyses de sensibilité sur les principaux paramètres retenus dans le cadre du test (taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini) avaient également fait ressortir des valeurs recouvrables supérieures à la valeur comptable.

Compte tenu des résultats dégagés au 30 juin 2021, aucun nouveau test de dépréciation n'a été réalisé et aucune provision n'a été comptabilisée.

Précisions :

- L'écart d'acquisition de la société ProciseDx, acquise le 20 juillet 2020, a été déterminé par différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de situation nette retraitée à cette date, l'écart n'ayant pu être affecté sur aucun actif identifiable.
- L'écart d'acquisition de la société Avalun le 30 avril 2021, a également été déterminé par différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de situation nette retraitée à cette date, notamment après reclassement des subventions d'investissement en « Produits constatés d'avance ». Biosynex dispose d'un délai d'affectation de cet écart d'acquisition, se terminant à la clôture du premier exercice ouvert après l'exercice de l'acquisition, pour procéder aux analyses et expertises nécessaires et pour affiner les estimations initiales, soit jusqu'au 31 décembre 2022.

8.4.2 Immobilisations incorporelles

Les frais de développement sont immobilisés lorsque les conditions suivantes sont remplies simultanément

- Les projets sont nettement individualisés
- Leur coût peut-être distinctement établi
- Les projets présentent à la date d'établissement des comptes de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

La nature des dépenses activées concernant les frais de recherche et développement est : matière, moyens humains et sous-traitance.

Les modalités d'amortissement sont indiquées dans le paragraphe suivant.

8.4.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations par catégories comptables	Durée
Immobilisations incorporelles	
Frais augmentation de capital	5 ans
Frais d'acquisition de titres	5 ans
Droit d'entrée	Durée de protection
Frais de recherche	de 01 à 02 ans

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	Durée de protection
Immobilisations corporelles	
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

8.4.4 Contrats de location-financement

Les contrats de crédit-bail souscrits à compter du 1^{er} janvier 2021 ont été comptabilisés à l'actif, conformément au règlement ANC 2020-01, la première application étant prospective et Biosynex ayant choisi de ne pas utiliser la possibilité d'appliquer cette méthode de manière rétrospective.

L'impact est le suivant :

Bien activés	Solde au 31/12/2020	Mouvements		Solde au 30/06/2021
		+	-	
Valeurs des biens	-	1 474 822	-	1 474 822
Amortissement des biens	-	- 186 044	-	- 186 044
Valeur nette des biens	-	1 288 778	-	1 288 778
Endettement	-	1 474 822	- 203 813	1 271 009

L'impact des contrats de crédit-bail, non enregistrés dans les comptes consolidés, est le suivant au 30 juin 2021 :

Bien non activés :	Solde au 30/06/2021	Solde au 31/12/2020
Valeurs des biens	1 835 630	1 245 890
Amortissement des biens	- 928 508	- 545 772
Valeur nette des biens	907 122	700 118
Endettement	824 010	642 298

Pour information :

Charges de loyers dans les comptes	204 006	261 453
Charges financières	5 428	4 389

8.4.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent la valeur de mise en équivalence de la participation détenue dans la société ProciseDx, correspondant à la quote-part de capitaux propres retraités détenue au 30 juin 2021.

8.4.6 Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières figurant dans les comptes au 30 juin 2021 sont constituées principalement de dépôts et cautionnements et du fonds de garantie du factor.

8.4.7 Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production selon la méthode suivante :

Méthode dite du cout moyen unitaire pondéré "CMUP" qui est égal au rapport entre les coûts d'acquisition ou de production et les quantités acquises ou produites. PCG (art 321-22. al2) .

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production ainsi que la main d'œuvre de production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Stocks hors Covid :

Les stocks sont dépréciés à 0%, 50%, 75% ou 100% en fonction de leur durée de rotation.

Les stocks approchant la date de d'expirations sont dépréciés à 0%, 50%, 70% ou 100% selon le nombre de jours restants par rapport à la durée de vie moyenne.

Stocks Covid :

Au 31 décembre 2020, Biosynex Swiss disposait d'un stock de 3 319 877 tests sérologiques Covid pour un montant de 4,8 M€. Ces stocks ont une durée de vie de 24 mois maximum. Compte tenu des prévisions de vente à cette date, ils ont fait l'objet d'une dépréciation de 100%.

Au 30 juin 2021, la seule dépréciation significative reste la dépréciation du stock Covid de Biosynex Swiss. La provision du 31/12/2020 a fait l'objet d'une reprise sans objet de 1,8 M€ pour ramener le stock au montant de la valeur brute résiduelle au 30 septembre 2021 de 3 M€, correspondant à 3,8 M€ minorés de la valeur du stock de pipettes de 0,7 M€, réutilisables pour d'autres tests.

8.4.8 Créances et dettes

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Une dépréciation pour créances douteuses est enregistrée lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

Les dépréciations sont estimées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Lorsque la créance est cédée à un établissement bancaire dans le cadre d'un contrat d'affacturage, celle-ci est déconsolidée pour refléter la nature juridique de la cession.

Montant des créances cédées au 30/06/2021 : 22 763 063 €.

8.4.9 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition.

La dépréciation éventuelle est déterminée par comparaison entre la valeur d'acquisition et le dernier prix de marché connu à la clôture des comptes.

8.4.10 Prise en compte des impôts différés

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02 modifié par l'ANC 2020-01, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de reports déficitaires selon la possibilité d'imputer les déficits reportables pour les bénéfices futurs.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Les positions d'impôts différés actives et passives sont compensées par entité fiscale.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est celui en vigueur au 31 décembre 2021, soit 25 %.

8.4.11 Intégration fiscale

N/A

8.4.12 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont été constituées conformément au règlement du CRC 00-06 relatif aux passifs et résultent d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

8.4.13 Subvention d'investissement

Les subventions d'investissements sont classées en dehors des capitaux propres, dans le poste « Produits constatés d'avance », conformément aux prescriptions du règlement ANC 2020-01.

8.4.14 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, non couvert par une assurance, n'est pas comptabilisé dans les comptes consolidés.

Les engagements de retraite au 30 juin 2021 sont mentionnés dans la partie sur les engagements hors bilan. Ce montant représente la valeur de la dette actuarielle.

8.4.15 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

8.4.16 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice.

8.4.17 Résultats dilués par action

Le résultat dilué par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère ajusté des effets dilutifs des instruments financiers convertibles en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est de 6,84 €. L'opération d'émission de BSAR attribués gratuitement à tous les actionnaires proportionnellement à leur nombre d'actions, vise à -remercier les actionnaires actuels de leur fidélité à travers l'attribution d'un bon qui sera valorisé sur le marché.

8.5 Changements comptables

Le passage du référentiel CRC 99-02 au référentiel ANC 2020-01 a eu les impacts suivants :

- La présentation du bilan a été modifiée et fait désormais apparaître les écarts d'acquisition à l'intérieur du poste « Immobilisations incorporelles », ainsi que la valeur des titres mis en équivalence ;

- Le compte de résultat met à présent en évidence le résultat d'exploitation avant et après dotation aux amortissements et dépréciations du goodwill
- Seuls les contrats de crédits baux et assimilés souscrits à partir du 1^{er} janvier 2021 ont fait l'objet d'une inscription à l'actif du bilan et en dette financière (impact de -4 K€ sur les capitaux propres au 30/06/2021 et de + 18 K€ sur le résultat du 1^{er} semestre 2021).

8.6 Variations de périmètre

La société Avalun est entrée dans le périmètre de consolidation 30 avril 2021. Son intégration dans la consolidation par intégration globale a conduit à dégager un écart d'acquisition de 12 613 710 € correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres (11 368 239 €) et la quote-part de capitaux propres retraités détenus à la date d'acquisition (- 1 245 471 €).

8.7 Changements de méthodes de consolidation

Néant.

8.8 Détail des différents postes du bilan et du compte de résultat

8.8.1 Ecarts d'acquisition

La valeur brute des écarts d'acquisitions se décompose comme suit au 30/06/2021

ECARTS D'ACQUISITION en €		OTC	PRO
CLIENTELE BSD			752 000
FONDS DECTRA 2014 ET AVANT		705 029	
MALI TUP HECOMED	01/11/2015	232 035	
MALI FUSION ALL DIAG	31/12/2015		8 234 263
MALI FUSION MAGNIEN	30/06/2016	1 173 943	
FONDS FUMOUE + FRAIS	01/07/2016		3 402 110
RACHAT CARTES ET FONDS	31/12/2016	168 911	
MALI FUSION DECTRA	31/12/2016	8 275 636	
MALI FUSION SR2B + FRAIS	10/08/2017	-	173 901
RACHAT CARTES	31/12/2018	25 672	
FONDS VISIONMED + FRAIS	31/12/2019	4 566 570	
RACHAT CARTES	31/12/2019	261 250	
PROCISE	20/07/2020		1 467 798
RACHAT CARTES	31/12/2020	144 957	
AVALUN	30/04/2021		12 613 709
DIVERS		3 293	
		15 557 297	26 643 781
		TOTAL BRUT OTC+PRO	42 201 078
		DEPRECIATION	- 381 121
		TOTAL NET OTC+PRO	41 819 957

La dépréciation concerne principalement l'écart d'acquisition sur la clientèle BSD (752 000 €), sans changement depuis 2019.

8.8.2 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Prod immobilisée	Entrée de périmètre	30/06/2021
Frais de recherche & développement	1 561 294	-	-	-	3 071 605	4 632 900
Frais de développement	347 935	25 380	-	-	-	373 315
Frais de recherche	1 909 229	25 380	-	-	3 071 605	5 006 215
Concession & droits sim. Brevets	284 560	8 500	-	-	2 407	295 468
Brevets	209 166	-	-	-	-	209 166
Marques et dessins	770	-	-	-	-	770
Droit d'entrée louage brevet	135 000	-	-	-	-	135 000
Marques déposées	1 092 316	-	-	-	-	1 092 316
Licence CEA	-	-	-	-	471 429	471 429
Logiciels	-	-	-	-	-	-
Concession, brevets, marques...	1 721 812	8 500	-	-	473 836	2 204 148
Immo incorp en cours	-	-	-	109 401	287 640	397 041
Autres immobilisation incorp	-	-	-	109 401	287 640	397 041

Amortissements & provisions

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Entrée de périmètre	Entrée de périmètre	30/06/2021
Frais de recherche & développement	205 882	29 992	-	-	-	235 873
Frais de développement	1 070 738	385 568	16 667	-	-	1 439 639
Frais de recherche	1 276 619	415 560	16 667	-	-	1 675 512
Concession & droits sim. Brevets	230 371	23 795	-	-	-	254 166
Brevets	207 894	5 002	-	-	-	212 896
Marques et dessins	-	-	-	-	-	-
Droit d'entrée louage brevet	-	-	-	-	-	-
Marques déposées	-	-	-	-	-	-
Licence CEA	-	21 429	-	-	-	21 429
Logiciels	-	-	-	-	-	-
Concession, brevets, marques...	438 265	50 226	-	-	-	488 490

8.8.3 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes :

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Entrée de périmètre	30/06/2021
Installations à caractère spécifique	9 037	-	-	-	-	9 037
Matériel industriel	1 420 671	321 397	23 890	-	492 636	2 210 814
Agencements et aménagements	727 860	32	-	-	34 304	762 132
Installations techniques	2 157 569	321 365	23 890	-	526 940	2 981 984
Installations générales, agencement...	617 365	1 763 845	13 834	59 720	-	2 427 096
Matériel de transport	24 413	-	-	-	-	24 413
Matériel de bureau et informatique	216 139	150 096	-	-	80 815	447 050
Mobilier	38 060	12 620	-	-	8 118	58 798
Autres immobilisations corporelles	895 977	1 926 561	13 834	59 720	88 933	2 957 357
Avances et acomptes	1 020 477	858 739	-	59 720	9 378	1 828 874
Immobilisations en cours	1 020 477	858 739	-	59 720	9 378	1 828 874

Amortissements & provisions

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Transfert	Entrée de périmètre	30/06/2021
Installations à caractère spécifique	9 037	-	-	-	-	9 037
Matériel industriel	911 096	115 589	25 136	-	377 364	1 378 913
Matériel mis à disposition	437 900	38 341	2 210	-	11 924	485 956
Installations techniques	1 358 033	153 930	27 346	-	389 288	1 873 905
Installations générales, agencement...	199 722	227 184	-	-	-	426 906
Matériel de transport	24 413	-	-	-	-	24 413
Matériel de bureau et informatique	103 247	37 527	1 599	-	70 510	209 685
Mobilier	29 758	2 431	109	-	8 118	40 198
Autres immobilisations corporelles	357 140	267 142	1 708	-	78 628	701 202
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-

8.8.4 Immobilisations financières

	01/01/2021	Augmentation	Diminution	Impact non cash	Entrée de périmètre	30/06/2021
Autres participations (Valeur brute)	3 451 758	-	-	-	-	3 451 758
Dépréciation	-	3 451 727	-	-	-	3 451 727
Titres mis en équivalence	1 981 819	-	-	1 509 606	-	472 213
Autres participations (Valeur nette)	1 981 850	-	-	1 509 606	-	472 244
Créances rattachées à des participations	174 478	3 363 606	-	-	-	3 538 084
Dépôt et cautionnement	2 841 662	1 326 764	1 735 336	-	54 356	2 487 446
Autres immobilisations financières	4 997 990	4 690 369	1 735 336	-	54 356	6 025 529
Total	6 979 840	4 690 369	1 735 336	-	54 356	6 497 773

Les autres participations correspondent aux titres Biosynex GmbH, société en cours de liquidation et qui n'est pas intégrée dans le périmètre de consolidation.

8.8.5 Stocks

	30/06/2021			31/12/2020
	Brut	Provision	Net	Net
Stock MP, fournitures et autres appro.	51 815 187	-	51 815 187	8 771 144
Stocks produits finis et intermédiaires	5 219 662	- 3 128 465	2 091 197	9 381 898
Stock de marchandises	25 700 156	- 3 561 591	22 138 565	14 395 000
Total des stocks	82 735 005	- 6 690 056	76 044 949	32 548 042

- Une partie des stocks de tests Covid avait fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 4 830 K€ au 31 décembre 2020. Cette dépréciation, qui ne concernait que Biosynex Swiss a été reprise pour la ramener à 3 000 K€, correspondant à la valeur brute du stock restant au 30/09/2021.
- Pour Biosynex France : constitution d'une provision de 50 000 € pour couvrir la valeur du nombre de tests qui risquent d'être non vendus au-delà du 31/12/2021, compte tenu des prévisions de ventes du 2^{ème} semestre 2021.

8.8.6 Clients et comptes rattachés

	30/06/2021			31/12/2020
	Brut	Provision	Net	Net
Clients et comptes rattachés	14 074 283	- 368 693	13 705 590	11 487 583
Total des clients et comptes rattachés	14 074 283	- 368 693	13 705 590	11 487 583

8.8.7 Autres créances, disponibilités et comptes de régularisation

	30/06/2021			31/12/2020
	Brut	Provision	Net	
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 985 423	-	1 985 423	1 822 991
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	-	-	-	32 796
Créances sur personnel	77 334	-	77 334	-
Organismes sociaux - Produits à recevoir	41		41	7 113
Subvention à recevoir	425 536	-	425 536	96 689
Impôt différés actif	1 061 620	-	1 061 620	877 911
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 744 059	-	3 744 059	2 527 896
Autres créances	3 191 694	-	3 191 694	769 327
Disponibilités	97 650 369	-	97 650 369	36 836 155
Charges constatées d'avance	567 279	-	567 279	387 939
Ecart de conversion	178 827	-	178 827	135 302
Total autres créances et comptes de régularisation	108 882 182	-	108 882 182	43 494 120

8.8.8 Impôts différés

L'impôt différé s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2020	Incidence résultat	Autres	30/06/2021
Elimination des marges en stocks	250 868	307 722		558 590
Annulation des frais d'établissements	21 684	128 189		149 873
Organic	47 533	- 21 319		26 214
Participation	494 540	- 230 187		264 353
Ecart de conversion passif	45 415	1 469		46 884
Autre écart de conversion	17 871	- 2 165		15 706
TOTAL IMPOTS DIFFERES ACTIF	877 911	183 709	-	1 061 620

	31/12/2020	Incidence résultat	Autres	30/06/2021
Retraitement de crédit-bail	-	4 443		4 443
Annulation dépréciation actions propres	-	501 808		501 808
Autre écart de conversion	-		22 399	22 399
TOTAL IMPOTS DIFFERES PASSIF	-	506 251	22 399	528 650

8.8.9 Variation des Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserve légal	Autres réserves	RAN	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
31/12/2019	913 545	27 714 799	91 355	540 000	2 894	163 688		1 098 040	30 524 321
Variation de capital Biosynex	1 853	183 517							185 370
Affectation résultat				1 115 000	642	- 17 602		- 1 098 040	0
Résultat période								31 369 825	31 369 825
Variation Ecart de conversion							- 40 875		- 40 875
Reclassement						4 250 509			4 250 509
31/12/2020	915 398	27 898 316	91 355	1 655 000	3 536	4 396 595	- 40 875	31 369 825	66 289 150
Variation de capital Biosynex	115 925	18 121 095							18 237 020
Affectation résultat			185		26 823 309	2 610 727		- 31 369 825	- 1 935 604
Résultat période								70 488 007	70 488 007
Variation Ecart de conversion							- 97 576		- 97 576
Annulation actions propres						- 16 920 974			- 16 920 974
Reclassement						24 365			24 365
30/06/2021	1 031 323	46 019 411	91 540	1 655 000	26 826 845	- 9 889 287	- 138 451	70 488 007	136 084 388

Au 30 juin 2021, le capital social de la société mère est de 1 031 323,40 € et se compose de 10 313 234 actions d'une valeur nominale de 0,10 €.

8.8.10 Provisions pour risques et charges

	31/12/2020	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	30/06/2021
Provision pour risque de change	133 317		45 525		178 842
Provision pour litiges sociaux	196 000	80 000	-	136 000	140 000
Provision pour litiges commerciaux	40 226		600 000	-	640 226
Total des provisions pour risques et charges	369 543		645 525	136 000	959 068

8.8.11 Emprunts et dettes financières

	31/12/2020	Entrée en périmètre	Augmentation	Diminution	30/06/2021
Emprunts auprès des établissements de crédit	15 717 723	2 566 796	8 540 809	- 5 317 873	21 507 455
Autres dettes financières - Coface	-	147 500			147 500
Dettes financières sur crédit-bail	-		1 474 822	- 203 813	1 271 009
Concours bancaires	52 207	442	43 578	- 52 207	44 020
Total emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	15 769 930	2 714 738	10 059 209	- 5 573 893	22 969 984

8.8.12 Echéancier des emprunts et dettes financières :

	30/06/2021	<1an	de 1 à 5 ans	> 5ans
Emprunts auprès des établissements de crédit	21 507 455	5 061 193	14 623 669	1 822 593
Autres dettes financières - Coface	147 500	147 500		
Dettes financières sur crédit-bail	1 271 009	491 396	779 613	
Concours bancaires	44 020	44 020	-	
Total emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	22 969 984	5 744 108	15 403 282	1 822 593

8.8.13 Fournisseurs

	30/06/2021	< 1 an
Dettes fournisseurs	62 614 271	62 614 271
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 614 271	62 614 271

8.8.14 Autres dettes et comptes de régularisation

	30/06/2021	< 1 an
Clients créditeurs et RRR	2 834 434	2 834 434
Dettes sociales	4 096 363	4 096 363
Avance s/subvention	72 914	72 914
Taxes sur chiffre d'affaires	1 978 012	1 978 012
Impôts différés passif	528 650	528 650
Etat impôts sur les bénéfices	19 944 493	19 944 493
Autres impôts	914 975	914 975
Autres dettes	1 891 700	1 891 700
Ecart de conversion	457 482	457 482
Produits constatés d'avance	1 655 227	1 655 227
Total autres dettes et comptes de régularisation	34 374 250	34 374 250

8.8.15 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	0 €
Engagement auprès du factor	18 107 749 €
Avals et cautions	0 €
Engagements de crédit-bail mobilier	824 010 €
Engagements de crédit-bail immobilier	0 €
Autres engagements données :	
Nantissement Pari Passu sur le fonds de commerce 1er rang au profit de BPALC et CIC pour la somme de 6.000.000€ à l'origine	5 190 341 €
Change à terme selon détail annexé	25 520 543 €
TOTAL	49 642 643 €
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	5 190 341 €
Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Garantie de la BPI sur emprunt CIC de 2.500.000€ sur 7 ans 30% de 2.500.000€	750 000 €
Caution de la société ALA FINANCIERE sur emprunt BANQUE POSTALE sur 5 ans	350 000 €
Caution de la BPI sur emprunt BANQUE POSTALE sur 5 ans	150 000 €
BPI 65% sur emprunts prospections	1 170 000 €
FNPI + FEI sur emprunt BPI 1.500K€	1 200 000 €
Fonds de garantie 50% sur emprunt BPI 3.000K€	1 500 000 €
Change à terme selon détail annexé	25 520 543 €
TOTAL	30 640 543 €
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	
Engagements réciproques	Montant
TOTAL	0 €

Engagements donnés :

Engagements du groupe en matière d'indemnité de départ en retraite :

Ces indemnités ne font pas l'objet d'une comptabilisation mais d'une mention en engagements hors bilan.

Au 31/12/2020, Biosynex a calculé les indemnités de départ en retraite qui devront être versées à l'avenir aux salariés, en application de la recommandation ANC n° 2013-02.

Cet engagement représente un montant de 398 232 € partiellement couvert par un fonds déposé auprès du CIC de 25 000 € sous forme d'assurance externalisée.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- Indemnité calculée en fonction de la convention collective nationale Pharmacie, Parapharmacie, Produits vétérinaires : fabrication et commerce
- Conditions : départ volontaire
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Droits accumulés avec projection salariale : progression de 2%
- Taux de charges sociales : 40%
- Rotation : 7% jusqu'à 49 ans, 0% à partir de 50 ans
- Table de mortalité : TF 00-02
- Taux d'actualisation retenu : 0,42%

Cette estimation fera l'objet d'une mise à jour au 31 décembre 2021.

Engagements du groupe en matière de change à terme

Banques	Montant (\$)	Valeur (€)
CIC	\$10 200 000,00	8 402 963,07 €
BNP	\$5 500 000,00	4 513 653,79 €
MONEX	\$1 600 000,00	1 330 329,03 €
BP	\$13 750 000,00	11 273 597,25 €
	\$31 050 000,00	25 520 543,15 €

Engagements reçus :

Voir tableaux ci-dessus.

8.8.16 Informations sectorielles et géographiques

Le Groupe Biosynex opère dans le domaine du diagnostic tant en France qu'à l'international. Les produits peuvent être scindés en 2 catégories :

- Les produits grand public (OTC)
- Les produits professionnels (PRO)

Le tableau ci-dessous analyse la répartition du chiffre d'affaires entre ces 2 activités en France et à l'export, en distinguant la part Covid :

		CA 30 JUIN 2020	CA 30 JUIN 2021	CA 30 JUIN 2021 dont ventes COVID
EXPORT	Grand public	3,0	7,6	6,3
	Professionnels	13,1	114,1	112,1
Total EXPORT		16,1	121,7	118,5
FRANCE	Grand public	18,0	47,7	35,5
	Professionnels	10,0	55,8	50,2
Total FRANCE		28,0	103,6	85,8
TOTAL	Grand public	21,0	55,3	41,9
	Professionnels	23,1	169,9	162,4
TOTAL		44,1	225,2	204,2

8.8.17 Charges de personnel et effectif

L'effectif employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

EFFECTIF 30/06/2021	OUVRIERS/EMPLOYES	AGENTS DE MAITRISE	CADRES	APPRENTIS	VRP	TOTAL
	79	38	95	9	4	225

8.8.18 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	30/06/2021	30/06/2020
Escomptes obtenus	260 875	46 060
Autres produits financiers	894	2 831
Reprise s/prov valeurs de placements	-	64 725
Reprise s/prov financières	-	-
Total des produits financiers	261 769	113 616
Dotation prov. risques et charges	45 525	7 050
Dotation prov. Dépréciations	-	-
Emprunts et dettes assimilées	130 196	65 512
Intérêts bancaires	5 813	6 401
Escomptes accordés	23 109	23 074
Autres charges financiers	18 165	16 768
Total des charges financières	222 808	118 805
Résultat financier	38 961	- 5 189

8.8.19 Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/06/2021	30/06/2020
Autres prod. except. s/opération de gestin	58 638	7 735
Produits cession des éléments d'actif cédés	33 052	53 850
Produits exceptionnels divers	-	2 194
Quote part subvention	305 712	-
Reprise sur prov risques et charges	136 000	-
Total des produits exceptionnels	533 402	63 779
Pénalités sur marchés	17 819	1 102
Pénalités amendes fiscales	140	21 039
Créances devenues irrécouvrables	11 670	-
Rappel d'impôts	51	-
Autres charges exceptionnelles	601 566	375 089
Charges sur exercices antérieurs	-	342
Valeur comptable des éléments cédés	32 925	53 821
Total des charges exceptionnelles	664 171	451 393
Résultat exceptionnel	- 130 769	- 387 614

8.8.20 Charges d'impôt et preuve d'impôt

Charge d'impôt :

	30/06/2021	30/06/2020
Impôts différés	322 540	745 390
Impôt exigible	26 179 540	1 381 092
Crédit d'impôt	- 150 000	- 100 000
Charge d'impôt	26 352 080	2 026 482

Preuve d'impôt :

30/06/2021

	Base	IS
Résultat net des sociétés intégrées	71 900 035	
Impôts exigibles	26 179 538	
Impôts différés	- 179 266	
Crédits d'impôts / carry-back	- 150 000	
Résultat consolidé avant impôt et IS théorique	97 750 307	- 25 903 831
Différence taux d'imposition Suisse		- 51 403
Différences permanentes BSF		- 19 049
Contribution sociale 3,3%		- 344 952
CIR		150 000
Crédit d'impôt mécénat		-
Différence taux IS / ID		- 78 453
Annulation amortissement de FDC Suisse		35 982
Divers		- 7 395
Impôts théoriques		- 26 219 101
Impôts comptabilisés		- 25 850 272

9. PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

A l'exception de la transaction décrite ci-dessous, il n'y a pas eu de transaction conclue avec les parties liées au cours du premier semestre 2021.

Le 17 mars 2021, la société ProciseDx, filiale de la Société, a émis au profit de BIOSYNEX des convertible promissory notes (instruments de dettes convertibles en actions) pour un montant total de 4,000,000 USD assorties d'un intérêt au taux annuel de 8%, remboursable en totalité (intérêt inclus) à l'issue d'un délai de 24 mois, soit le 17 mars 2023 (Date de Maturité).

10. RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

Période du 1er janvier au 30 juin 2021

Au Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaires aux comptes de Biosynex et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés relatifs à la période du 1er janvier 2021 au 30 juin 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre de nos travaux.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec les règles et principes comptables français. Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 8.3 Modalités de consolidation des comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2021 qui décrit le nouveau règlement de l'ANC appliqué par la société.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Strasbourg, le 28 octobre 2021
Les commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Elie DANAN

Loic MULLER
Associé

Marc PIOTRAUT
Directeur

11. DECLARATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes [résumés/complets] présentés pour le semestre écoulé dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (figurant en pages 1 à 25) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 28 octobre 2021
Larry Abensur
Président Directeur Général